



U F C Que Choisir VAR EST

Association loi 1901 SIRET 443 416 094 00037 APE 9499Z

1196 Boulevard de la Mer 83600 FREJUS

S.A. FINANCO
par son PDG
1 rue Louis Lichou
29480 LE RELECQ KERHUON

Fréjus, le 29 novembre 2012

Objet : Crédit affecté SUN WATER
V/réf. : 5334092

Madame, Monsieur,

Notre adhérent, M. **[REDACTED]** nous a contacté au sujet de la réponse non signée de votre service Consommateur et maintient sa position.

Vous indiquez avoir agréé la société pour la vente et l'installation de matériels de traitement de l'eau et en aucun cas le financement de prestations de service. Nous ne serions donc pas fondé à invoquer l'article L311-31.

J'observe qu'il n'est pas contesté qu'elle a en fait proposé le financement de prestations d'entretien de matériels cédés pour l'euro symbolique. A l'inverse, nous vous précisons que le contenu des accords entre SUN WATER et vous même ne concerne que les signataires et ne nous est pas opposable. Si vous estimez avoir été trompé par votre mandataire, il vous appartenait de contrôler qu'il proposait des dossiers conformes à vos accords. D'ailleurs, le dossier transmis pour accord devait comporter le détail du bon de commande ou de la facture, vous informant de la nature réelle du financement.

De plus, dans votre lettre circulaire du 16 août 2012 ci-jointe, vous reconnaissez, que les contrats que vous avez financé comportent bien des prestations : « la société SUN WATER n'est plus en mesure de vous assurer les prestations prévues à votre contrat initial ». C'est pourquoi vous avez entamé des négociations avec la société HYGIEAU France « pour que soit assurée la poursuite de votre contrat aux conditions initiales ».

Si vous demandez à vos clients le retour de celle-ci, signée et à vos frais, c'est vraisemblablement que vous étiez conscient du risque lié à l'article L311-31.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée

[REDACTED]
bénévole UFC

M. et Mme **[REDACTED]**

Contact :

Adresse postale

: BP 517 83616 FREJUS CEDEX

Téléphone :

09 63 04 60 44 (sans surtaxe) télécopie : 04 94 53 12 36

Adresse mail : varest@ufc-quechoisir.org

Monsieur

A la suite de difficultés ayant conduit à sa liquidation judiciaire, la société SUN WATER n'est plus en mesure de vous assurer les prestations prévues à votre contrat que nous avons financé.

Dans le souci d'éviter toute rupture dans le service que vous attendez, nous vous informons que nous nous sommes entendus avec la société HYGIEAU France (831 rue Aristide Berges, 26 500 BOURG LES VALENCE, n°téléphone : 04 75 58 69 20) pour que soit assurée la poursuite de votre contrat aux conditions initiales.

Dans ce cadre, vous pouvez dès à présent vous mettre en relation avec la société HYGIEAU France afin de convenir avec elle de sa date d'intervention.

Pour la bonne forme, et afin de nous assurer de votre parfaite information, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner, à l'aide de l'enveloppe T annexée, le double joint de la présente, revêtu de la date et de votre signature.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Service Consommateur

Date : Le 20 août 2012

Signature :

